

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commune de Milvignes distinguée par Mobilité piétonne Suisse pour l'aménagement de la rue du Temple à Bôle

La Commune de Milvignes a reçu une distinction de Mobilité piétonne Suisse dans le cadre de l'édition 2027 du Flâneur d'Or. Cette reconnaissance récompense l'aménagement de la rue du Temple à Bôle, salué pour sa qualité, son caractère exemplaire et l'attention portée aux différents usages de l'espace public.

Le projet a permis de repenser entièrement la traversée de la localité grâce à un aménagement de façade à façade. Celui-ci accorde une place centrale aux déplacements à pied, à l'accessibilité, à la végétalisation et à la création d'un espace public accueillant.

Le jury a notamment relevé que cette réalisation constitue un modèle reproductible pour d'autres traversées de localités. Il a également souligné la qualité et l'ambition de l'intervention dans un contexte villageois.

Parmi les autres points forts du projet figurent l'important effort de végétalisation, la praticabilité des aménagements pour les personnes à mobilité réduite ainsi que l'attention accordée à la gestion des eaux. La création d'espaces de séjour ombragés contribue par ailleurs à améliorer le confort de la population et à renforcer la convivialité de la rue.

Le projet s'est également distingué par la forte implication des riveraines et des riverains. La démarche participative menée durant sa conception, la végétalisation des façades et les interventions réalisées sur les devantures privées ont favorisé l'appropriation du nouvel aménagement et contribué à sa cohérence d'ensemble.

« Cette distinction récompense un projet qui dépasse le seul réaménagement routier. La rue du Temple est devenue un espace public plus accessible, plus végétalisé et plus agréable à vivre. Cette réalisation est aussi le fruit d'un travail collectif, mené avec les riveraines et les riverains, que nous remercions pour leur engagement », relève Mme Roxane Kurowiak, conseillère communale en charge des travaux publics.

Conçu par le bureau  d'urbanisme en étroite collaboration avec les services communaux, les riveraines et les riverains ainsi que les différents partenaires du projet, cet aménagement illustre la qualité du travail collectif réalisé.

Pour le Conseil communal, cette reconnaissance confirme la pertinence d'une approche globale de l'espace public, conciliant mobilité, accessibilité, qualité de vie, adaptation aux changements climatiques et valorisation du cadre bâti. Elle encourage la Commune à poursuivre ses efforts en faveur d'aménagements durables et attentifs aux besoins de l'ensemble de la population.

À propos du Flâneur d'Or

Organisé par Mobilité piétonne Suisse, le Flâneur d'Or distingue des aménagements exemplaires qui renforcent la qualité, l'attractivité et la sécurité des déplacements à pied ainsi que des espaces publics.

Contacts :

Roxane Kurowiak, Conseillère communale en charge des travaux publics, 078 934 39 93.

Annexe :

- Photographies des lieux
- Vidéos :
 - o [Version complète](#)
 - o [Version teaser](#)